

**Province de Québec  
MRC de Charlevoix  
Municipalité de Saint-Urbain**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 9 décembre 2024, à dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS: Mme Claudette Simard, mairesse  
Mme Sandra Gilbert;  
Mme Lyne Tremblay;  
M. Léonard Bouchard;  
Mme Denise Girard;  
M. Gaétan Boudreault;  
M. Sylvain Girard;

EST ABSENTE :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:  
M. Martin Guérin, directeur général  
Mme Mélanie Lavoie, Greffière-trésorière adjointe.

---

**2024-12-252**

**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard,  
APPUYÉE Et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain tenue le lundi 9 décembre 2024 à dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté.

**« ADOPTÉE »**

---

**Budget 2025**

**Présentation du budget 2025**

Mme Claudette Simard, mairesse, procède à la présentation d'un PowerPoint démontrant les principaux éléments du budget que l'on retrouve en résumé ici :

**Saint-Urbain, le 9 décembre 2024 – Budget 2025**

La mairesse de Saint-Urbain, madame Claudette Simard, a présenté aujourd'hui le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations.

L'année 2024 a été une année prospère pour la municipalité au niveau du développement. Avec nos projets déjà entamés qui avancent grandement grâce à notre équipe municipale, personne ne s'est ennuyé ou tourné les pouces. La municipalité a pris un tout nouveau tournant grâce à l'embauche d'un agent de développement. Cette nouvelle

ressource a fait une belle différence dans la dynamique municipale. Nous avons pris comme engagement en début de mandat de développer les loisirs à Saint-Urbain et nous pouvons dire que nous avons déjà fait un pas dans la bonne direction. Nous espérons continuer à développer ce secteur. Nous espérons vous voir toujours en si grand nombre lors de nos évènements.

Nous vous présentons ce soir le budget 2025 de la Municipalité de Saint-Urbain. L'année 2025 devrait être dans la même lignée que 2024 avec de beaux projets qui dynamiseront notre communauté. Permettez-moi tout d'abord de saluer la contribution des élus ainsi que l'équipe administrative dans ce processus de budget.

Le budget 2025 est marqué par un nouveau rôle d'évaluation qui a augmenté de plus de 20 %. Nous avons aussi subi les contrecoups des augmentations des taux d'intérêt. Le conseil et l'administration ont fait des choix réfléchis afin que les citoyens soient le moins impactés possible.

Notre budget et nos revenus pour l'année 2025 représentent 3 343 117 \$ pour une hausse de 296 761 \$ comparativement à 2024.

Comme d'habitude, les taxes et la tarification représentent la majorité de nos revenus.

L'essentiel de nos revenus supplémentaires s'explique d'abord par une hausse des revenus de taxation. Le nouveau rôle d'évaluation a eu un impact majeur. Il était impensable pour le conseil municipal de conserver le même taux de taxation pour 2025. L'impact sur le compte de taxes aurait été trop important. Le conseil a préféré étirer dans le temps l'augmentation en affectant de son surplus accumulé encore cette année. Bien que les citoyens verront une augmentation de leur compte de taxes, le taux diminue de 9,5 cents par 100 \$ d'évaluation pour se situer à 81 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation. Il n'y a aucun changement du côté des collectes. L'augmentation de revenu des collectes et services représentent uniquement les nouvelles résidences.

Le conseil municipal a pris la décision de réaffecter un montant de 140 000 \$ de son surplus afin de diminuer l'impact sur le compte de taxes des contribuables. Cette réaffectation représente l'équivalent de plus de 6 cents d'augmentation.

Du côté des dépenses, la principale augmentation provient essentiellement de nos emprunts. La fluctuation du taux d'intérêt a impacté énormément nos prévisions budgétaires de 2024. Pour 2025, nous sommes plus en mesure de voir venir le coup, mais reste qu'il y a une augmentation de 155 000 \$ à absorber.

Avec le renouvellement du contrat de travail des employés municipaux, le salaire des employés augmentait de 3 % de base en plus des changements d'échelons. Le conseil a aussi

adopté par règlement une augmentation annuelle de 3 % pour les 3 prochaines années. Avec tous les bâtiments que nous avons, les événements que nous tenons et les locations de salle, le temps attribué à l'entretien des bâtiments ne cesse d'augmenter. La solution logique est d'intégrer à notre équipe une ressource à temps partiel dédiée à l'entretien des bâtiments.

Nous ne pouvons passer sous silence le renouvellement du contrat de déneigement. Malgré l'augmentation, nous sommes heureux de ce contrat.

Finalement, avec nos projets de vélos de montagne et le réseau de sentiers pédestres sur notre territoire, il y a de l'entretien à prévoir.

Le nouveau rôle d'évaluation a eu un impact majeur sur nos revenus en taxation. La valeur de l'augmentation de la taxation pour une cent continue de croître, passant de 17 987 \$ en 2024 à 22 282 \$ en 2025.

C'est une augmentation de près de 24 %.

Voici deux exemples de comptes de taxes pour une résidence moyenne à Saint-Urbain. Pour une résidence de 210 000 \$ avec les services d'aqueduc et d'égout municipaux, le compte de taxes augmentera de 117 \$ pour passer à 2 368 \$. Pour une résidence non desservie pour la même évaluation, l'augmentation est aussi de 117 \$, ce qui fait passer le compte de taxes à 1 958 \$.

Le développement des Sorbiers sur le chemin Saint-Thomas n'a pas encore porté fruit. Hydro-Québec doit finaliser ses travaux d'ici la fin de l'année 2024. C'est donc dire que nous débuterons l'année 2025 avec un projet prêt à recevoir des constructions. De plus, le Séminaire de Québec a déjà consenti à vendre le lot adjacent au chemin Saint-Thomas à un prix fort abordable pour la Municipalité. Nous travaillons toujours sur la prochaine phase du développement Au Cœur du Village. Il y a beaucoup de demandes pour ce secteur.

Bien que nos réserves soient intéressantes, la plupart ne peuvent servir qu'à des projets spécifiques.

Notons les redevances pour les carrières et sablières, que nous recevons des exploitants, qui représentent un montant de 247 607 \$. Ce montant peut, entre autres, permettre de diminuer nos emprunts dans nos projets futurs sur le réseau routier.

Au niveau de notre surplus libre, l'estimation pour la fin d'année 2024 est de 586 747 \$, auquel on peut ajouter les 140 000 \$ affectés au budget 2025.

Le plan triennal en immobilisation de la municipalité a été révisé en fonction des nouvelles réalités qui animent notre société. Certains projets ont été repoussés afin d'étendre l'impact fiscal sur plus d'années. Notre programme triennal

d'immobilisation prévoit des investissements d'environ 9,6 M\$ sur 3 ans et 2,76 M\$ pour 2025.

Le premier projet consiste à l'installation de réservoirs incendie pour répondre aux normes de sécurité dans les secteurs non desservis par l'aqueduc.

Nous continuons à travailler sur nos développements domiciliaires en ajoutant la phase 3 du développement Au Cœur du Village, car nous devons de toute façon faire la rue. Nos développements domiciliaires sont des investissements à long terme, car un retour de taxes sur les constructions de nouvelles maisons viendra aider l'impact fiscal sur les comptes de taxes.

Toujours dans les investissements, le conseil veut continuer de miser sur le développement industriel. Les besoins de terrains industriels sont toujours bien présents. Des démarches pour une prochaine phase de développement seront entamées en 2025. La dernière phase a pris plusieurs années avant de se réaliser.

Pour les années 2025 et 2026, nous travaillerons à la revitalisation de notre noyau villageois. La MRC de Charlevoix avec le projet signature vise l'amélioration des noyaux de chacune des municipalités. Après les consultations citoyennes, nous en sommes maintenant au mandat d'architecture. Vous aurez des nouvelles d'ici le printemps 2025.

Nous devons nous rendre à l'évidence que nos infrastructures routières sous notre gouverne sont en fin de vie utile. Nous devons prévoir des réparations majeures à plusieurs tronçons. Nous continuerons de remettre à niveau notre réseau routier en fonction des aides financières disponibles.

Le conseil est conscient que les deux dernières années ont été difficiles financièrement pour plusieurs citoyens en raison de l'inflation. Les prochaines ne le seront pas moins en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. C'est pourquoi nous avons demandé à l'administration de la municipalité de revoir certains taux de taxation qui représenteront mieux le concept d'utilisateur payeur. Ces ajustements devraient être faits pour les années 2025 et 2026.

L'année 2024 sera bientôt derrière nous.

Saint-Urbain a encore le vent dans les voiles malgré tout ce qui se passe. Nous croyons avoir trouvé le juste milieu entre le développement et les investissements qui peuvent être supportés par nos citoyens. Pour bien faire ce développement, nous avons toujours besoin de vous. Il est important que vous soyez partie prenante de la vision de la municipalité. Vous avez démontré encore cette année que votre municipalité vous tenait à cœur. Vous avez répondu présent et nous en sommes fiers. J'espère que cet élan ne s'essouffera pas.

Pour conclure, je tiens à remercier mes collègues du conseil pour tout le travail réalisé au cours de la dernière année, de

même pour tout le personnel administratif, travaux publics et incendie. Ce budget est mon dernier que je vous présente. Même si la vie politique n'est pas un long fleuve tranquille, il y a énormément de beaux moments qui valent nettement plus que les problèmes. Les échanges avec les citoyens, les débats d'idées, sentir qu'on travaille pour notre communauté et que nous avons un réel impact, c'est un privilège et ça n'a pas de prix. Si cette vie vous interpelle, je vous invite à vous informer. Des séances d'informations seront offertes. Une chose est certaine, l'an prochain, je serai assise parmi vous.

Je tiens à vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil, de Joyeuses Fêtes et une bonne année 2025 !

2024-12-253

### **Adoption du budget 2025 et du plan d'immobilisations 2025-2027**

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard,  
APPUYÉE ET RÉSOLU unanimement par les conseillers  
présents;

QUE le budget d'opération de la Municipalité de Saint-Urbain pour son exercice financier 2025, totalisant la somme de 3 343 117 \$, soit et est adopté tel que décrit ci-dessous :

<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2025</u>	<u>BUDGET 2024</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	1 915 525 \$	1 708 351 \$	207 175 \$	12 %
TARIFICATION	455 008 \$	446 023 \$	8 985 \$	2 %
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	19 700 \$	18 820 \$	880 \$	5 %
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	274 755 \$	211 105 \$	63 650 \$	30 %
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	117 309 \$	73 696 \$	43 613 \$	59 %
TRANSFERTS CONDITIONNELS	560 819 \$	588 361 \$	-27 542 \$	-5 %
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 343 117 \$</b>	<b>3 046 356 \$</b>	<b>296 761 \$</b>	<b>9.7 %</b>

#### DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	661 416 \$	647 086 \$	14 330 \$	2 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	354 414 \$	328 405 \$	26 009 \$	8 %
TRANSPORT ROUTIER	608 988 \$	527 552 \$	81 436 \$	15 %
HYGIÈNE DU MILIEU	424 410 \$	420 843 \$	3 567 \$	1 %
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	3 960 \$	3 960 \$	0 \$	0 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	102 025 \$	104 258 \$	-2 233 \$	-2 %
LOISIRS ET CULTURE	257 768 \$	227 682 \$	30 086 \$	13 %
FRAIS DE FINANCEMENT	930 137 \$	774 570 \$	155 567 \$	20 %
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	0 \$	12 000 \$	-12 000 \$	0 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 343 117 \$</b>	<b>3 046 356 \$</b>	<b>296 761 \$</b>	<b>9.7 %</b>

### Plan triennal d'immobilisation 2025-2027

Description	2025	2026	2027
Service administratif	50 000 \$	0 \$	0 \$
Travaux publics	10 000 \$	0 \$	0 \$
Service incendie	385 000 \$	17 300 \$	6 000 \$
Hygiène du milieu	20 000 \$	100 000 \$	0 \$
Loisirs et culture	16 000 \$	752 000 \$	50 000 \$
Bâtiment municipaux	5 000 \$	520 000 \$	120 000 \$
Infrastructures routières	115 000 \$	2 250 000 \$	3 465 000 \$
Développement domiciliaire et industriel	2 275 000 \$	250 000 \$	0 \$
<b>Total</b>	<b>2 761 000 \$</b>	<b>3 269 300 \$</b>	<b>3 641 000 \$</b>

QUE le plan d'immobilisations 2025-2027 totalisant 9 671 300\$, dont copie est jointe à la présente, soit et est adopté.

**« ADOPTÉE »**

---

Après avoir répondu aux questions, madame la mairesse déclare cette période des questions du public close.

**2024-12-254**

#### **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par M. Gaétan Boudreault,  
APPUYÉ ET RÉSOLU unanimement par les conseillers  
présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20h30.

**« ADOPTÉE »**

---

*Mairesse*

---

*Secrétaire-trésorier*

*Je, Claudette Simard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*